



# CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (CCP)

## VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

Marché n° : 2014\_CCPG\_S\_008\_Repro pôle

**Objet : Prestations de reprographie pour la consultation des entreprises pour la construction du pôle socio-culturel**

Le présent marché concerne les prestations de reprographie pour la gestion des dossiers de consultation à remettre aux entreprises candidates.

Le présent **marché est à procédure adaptée**, soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Le marché comporte un seul lot.

La durée du marché correspond au délai réglementaire de délivrance des dossiers (période environ du 08-12-2014 au 16-01-2015).

## **I. Les clauses techniques**

### **I.1 Dispositions générales**

Le présent CCP fixe les conditions d'exécution des prestations.

Le prestataire s'engage à fournir au maître d'ouvrage, toutes les fournitures spécifiées au cahier des charges en intégrant notamment les prestations de constitution des dossiers suivant la liste exhaustive jointe et de transmission ou de remise de ces dossiers aux entreprises qui en feront la demande.

Il devra donc prendre dès le début du marché, tous les moyens (personnel et matériel), pour que le résultat final soit conforme aux spécifications du présent cahier des charges.

POUR TOUTES LES PRESTATIONS EXECUTEES et à tout point de vue, l'attributaire du marché sera entièrement responsable des accidents, dommages ou préjudices quelconques qui pourraient par son manque de précautions ou par la faute de l'un de ses ouvriers ou employés, être occasionnés à son personnel et à son matériel.

Il est expressément stipulé que, pour tout ce qui concerne les points précisés ci-dessus, le maître d'ouvrage est entièrement dégage de toute responsabilité.

## 1.2 Réalisation des prestations

Les fournitures proposées devront comprendre tous les opérations nécessaires à la gestion des demandes :

- Enregistrement des demandes avec traçabilité,
- Confection des dossiers, pièces écrites et pièces graphiques aux formats d'origine,
- Acheminement des dossiers **non compris** les frais d'adressage à charge du candidat demandeur, avec traçabilité des envois
- **EN OPTION** : Dématérialisation de la procédure comprenant la mise à disposition et la gestion d'une plate-forme respectant les obligations du code des marchés publics.

Le volume de dossiers complets suivant le détail de la liste jointe est estimé à 100 unités (cent) et à 20 candidatures en dématérialisation.

## II. Les clauses administratives

- Personne publique contractante : Communauté de Communes du pays Glazik
- Coordonnées de l'interlocuteur en charge du marché :  
Mr Eric Le Goff – 06 70 31 94 52, [dst@glazik.com](mailto:dst@glazik.com)
- Retrait du dossier de la présente consultation : Ils peuvent être expédiés sur demande écrite par courrier ou par courriel ou remis au siège de la Communauté de Communes. Ils sont disponibles sur le site de l'AMF29
- Critères de jugement des offres : le choix du prestataire se fera en application des critères énoncés ci-dessous :

Critères	Pondération
Prix des prestations	75,00%
Valeur technique (notamment au regard du mémoire technique)	25,00%

Une offre obtenant la note de 0 pour l'un des sous-critères de valeur technique sera déclassée et écartée. La note technique peut obtenir un maximum de 50 points.

Le **classement général** se fera par comparaison du nombre de points obtenu par chaque candidat après addition des points attribués sur chaque critère (notation sur 100).

### Critère prix noté sur 75 points :

L'offre analysée obtient une note sur 75 en application de la formule suivante : **Note prix attribuée** =  $75 \times (Y1/Y)$ , dans laquelle : 75 = Nombre de point attribué au critère prix (pourcentage de pondération), Y = montant de l'offre analysée, Y1 = montant de l'offre la moins disante. L'offre (Y1) moins disante aura le nombre maximum de points (75).

### Critère valeur technique noté sur 25 points :

Une note de valeur technique est attribuée aux entreprises en fonction du barème suivant (cette note sera établie en fonction du mémoire technique de l'entreprise) :

	6 niveaux d'appréciation	critères notés sur
		/ 25
offre présentant des aspects qualitatifs nettement supérieurs au niveau technique attendu et aux réponses des autres candidats notamment en ce qui concerne les performances en matière de développement durable	Offre très bonne	25
offre présentant des aspects innovants ou des plus-values techniques	Offre supérieure	20
offre considérée comme complète répondant strictement au cahier technique	Offre adéquate	15
offre qui présente des imprécisions techniques ou des généralités, tout en restant une offre conforme et acceptable	Offre imprécise	10
offre qui présente des lacunes techniques, des non qualités ou des incohérences (ex : mémoire technique partiellement rempli, sous-estimation des moyens à mettre en oeuvre...)	Offre insuffisante	5
offre éliminée (absence de mémoire technique, objet du marché non respecté, offre ne respectant pas le cahier des charges...)	Offre écartée	0

- Modalités de dépôts des offres :

Les offres sont à adresser avant le : **mercredi 03 décembre 2014 à 16 heures A** :

Communauté de Communes du Pays Glazik  
Service des Marchés  
Rue du Gal de Gaulle  
29510 BRIEC DE L'ODET

Elles devront :

- soit être remises directement, contre récépissé,
- soit être envoyées par la poste à l'adresse sus-indiquée, par pli simple,
- soit transmises par courriel à l'adresse ci-dessus.

L'enveloppe extérieure portera la référence :

« 2014\_CCPG\_S\_008\_Repro pôle »

- Pièces du marché :
  - Le présent CCP
  - Le devis du soumissionnaire avec le détail de chaque prestation
  - Le CCAG Prestations de service
  - un « **mémoire technique** » pièce obligatoire comprenant :

Les protocoles de conditionnement et livraison proposés pour la transmission des dossiers aux entreprises et les méthodes et moyens que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de sa mission,

le mémoire technique est à joindre à l'offre. Il sert de support pour établir la valeur technique de l'offre. L'absence de mémoire entraîne automatiquement et définitivement le rejet de l'offre.

- DC 1 – DC 2, NOTI2, Assurances

Les prix sont fermes pour la durée du marché. Le paiement des prestations se fera sur présentation de la facture globale des prestations. Le règlement sera réalisé sur la base des prestations réellement réalisées en application des prix unitaires du devis.

### III. Engagement du candidat

Je soussigné (nom, prénom, qualité) : .....

Agissant au nom et pour le compte de : .....

Après avoir pris connaissance du document et des pièces qui y sont mentionnées, m'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions définies ci-après.

Le montant définitif du marché est indiqué à l'article 4 du présent document.

L'évaluation de l'ensemble des prestations telle qu'elle résulte de l'application du devis détaillé du candidat est égale à :

Montant en chiffres solution de base pour <b>100 dossiers</b> (estimation) hors T.V.A	
---	--

Montant en chiffres option dématérialisation <b>le forfait</b> hors T.V.A	
---	--

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Je certifie par ailleurs être en règle sur le plan fiscal et social et respecter l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L 323-1 du Code du Travail.

Fait en un seul original,

Le .....

A .....

Signature du candidat

### IV. Acceptation de l'offre (article réservé au pouvoir adjudicateur)

Est acceptée la présente offre pour un montant HT de ..... pour valoir acte d'engagement.

A Briec de l'Odet,

Le Président,

Le .....